

Le comité de pilotage du projet de la Ligne nouvelle Provence-Côte d'Azur s'est tenu le 7 juillet dernier. Ce fut l'occasion de réaffirmer un large consensus des représentants politiques en faveur d'un projet qui a évolué d'une ligne à grande vitesse en une ligne nouvelle, au profit d'un aménagement global du territoire et d'un système ferroviaire performant alliant services rapides et trains du quotidien. Le choix du gouvernement de retenir les propositions de la Commission Mobilité 21 sur la base du scénario 2 est déterminant. Ainsi 28 à 30 milliards d'euros d'investissements seront investis d'ici 2030 dans les infrastructures de transport, dont près de 25% dans notre région.

RFF a présenté les enseignements de la phase de consultation et d'information qui s'est tenue au printemps dernier sur la Zone de Passage Préférentielle (ZPP) de la priorité 2. Le comité de pilotage a acté le lancement immédiat des études de phase 2 sur les sections de priorité 1 avec un objectif de remise du dossier d'enquête début 2017, ainsi que la fin de la première phase d'étude. Il a validé la ZPP à proposer au Ministre sur les sections de priorité 2 en demandant à RFF de préparer le dossier correspondant à envoyer avant la fin de l'année.

RFF va maintenant engager cette deuxième phase d'études qui vise à traiter prioritairement la désaturation des nœuds ferroviaires de Marseille et de Nice. Ceci permettra de présenter les tracés étudiés dans la ZPP de la priorité 1 dans le cadre d'une concertation des élus et du public prévue au 2^e semestre 2015 (période à confirmer).

Pour ce faire, le comité de pilotage a mandaté le comité technique et son président, Vincent Pourquery de Boisserin pour mettre au point la convention de financement permettant de couvrir les besoins d'études de constitution du dossier d'enquête sur la priorité 1 pour début 2017, dossier qui servira de base à l'enquête d'utilité publique.

Philippe Marzolf, garant de la concertation, a exprimé son souhait d'arrêter son rôle de garant. RFF saisira prochainement la Commission nationale du débat public pour la nomination d'un nouveau garant dans le cadre de la concertation qui accompagnera les études de phase 2.

Tous les documents sont disponibles sur le site

www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr,

dans la rubrique « docs », où vous retrouverez également l'ensemble des rapports de synthèse d'études thématiques : capacité ferroviaire, fret, prospective territoriale, socio-économie, vitesse et temps de parcours, scénario 0.

Jean-Michel Cherrier,

Directeur régional adjoint RFF